

ETUDE DE CAS : GESTION TRANSPARENTE DES POINTS D'EAU EN MILIEU RURAL

❖ CONTEXTE

- Projet "Facilité Eau" financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par IRC de 2012 à 2014 pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural.
- IRC a créé et/ou réhabilité 173 points d'eau et mis en place 173 comités de gestion pour en assurer l'entretien et la maintenance.
- 172 Comités ont adopté les approches classiques de recouvrement des coûts, basées sur la vente directe de l'eau au point d'eau ou la cotisation mensuelle. Ces approches classiques ont pour limites, le faible taux de recouvrement des fonds, la non transparence, le manque récurrent de fonds dans la caisse
- Un seul Comité a pris l'initiative d'innover en mettant en place un système de recouvrement des coûts basé sur la vente préalable de tickets aux usagers.
- Le système de tickets assure la transparence, la responsabilité et l'intégrité dans la gestion de la caisse pour l'Eau.

❖ PROCESSUS DE MISE EN PLACE ET DE TRANSFERT DE COMPETENCES AU COMITE DE GESTION DES POINTS D'EAU

- Mise en place du Comité (représentativité-genre-volontariat),
- Formation/renforcement de capacités des membres du Comité (gestion comptable, bonnes pratiques WASH),
- Renforcement des capacités techniques (Appui en matériel d'entretien et d'hygiène)
- Bonne connaissance des activités du Comités (Plan d'action du Comité)



Photo1 : Quelques membres du Comité autour du point d'eau

❖ OBJECTIF

Montrer l'esprit d'initiative du Comité de gestion des points d'eau du Village de Kouamé Konankro (Didievi) et la gestion transparente de la caisse Eau par la mise en place d'une approche innovante de gestion des points d'eau à travers l'instauration de tickets pour les usagers de la pompe.

❖ METHODE

- Le Comité désigne un de ses membres comme gérant des pompes du village.
- Le gérant fabrique et vend les tickets aux usagers sous la supervision de la trésorière en raison de 10 f cfa /ticket pour une cuvette de 25 à 30 litres
- Les tickets sont achetés à l'avance par les usagers qui ont accès à l'eau sur présentation du ou des tickets
- Un surveillant de pompe est désigné par jour et par ménage
- Le surveillant de la pompe fait un point journalier des tickets récupérés et la recette journalière obtenue avec la trésorière et le gérant
- le comité fait un point mensuel du montant en caisse à la population.



Photo 2 : Entretien du point d'eau

❖ RESULTATS ET LECONS APPRISSES :

- Gestion transparente des fonds de la caisse Eau
- Un montant moyen de 15 000 f cfa est collecté par mois
- Disponibilité en temps réel de fonds dans la caisse
- Intervention rapide en cas de panne de la pompe
- Fonctionnement durable des deux pompes du village
- Processus inclusif dans la gestion et dans la prise de décision
- Le Comité reste le cœur du système et fonctionne durablement

❖ CONCLUSION

Les communautés bénéficiaires des projets, si l'on ne leur impose pas de solutions toutes faites, peuvent dans un esprit d'initiative, proposer des approches ou des stratégies plus efficaces et qui garantissent une meilleure pérennisation des ouvrages et la pérennisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural.



Photo 3 : Réunion des membres du Comité

❖ DISCUSSION

- Les ONG devraient-elles se positionner comme des Facilitateurs et promouvoir l'esprit d'initiative des Communautés en valorisant le savoir faire local ?
- Quelle devrait être la place des Bénéficiaires dans le design des propositions WASH ?
- Un apprentissage mutuel entre acteurs et bénéficiaires, comment valoriser le savoir faire des communautés ?

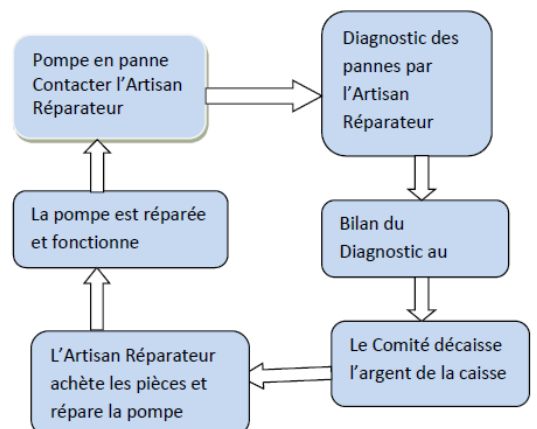


Figure 1 : Circuit de réparation de la pompe